GUIDE PRATIQUE DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

321 KG DE DÉCHETS PAR PERSONNE ET PAR AN C'EST BEAUCOUP, ET SI ON AGISSAIT AUTREMENT ?

JE METS

- Épluchures, fruits, légumes abimés

- Coquille d'œuf écrasée

- Café et thé

- Reste de repas

- Essuie tout

JE NE METS PAS

- Viande et poisson

- Coquillages

- Déchets verts de jardin

- Cendre

- Sacs en plastique ou compostables

Le Compostage partagé

à vous de jouer !

Syndicat Centre Hérault - 04 67 88 44 96

Route de Canet - 34800 ASPIRAN
compostagealamaison@syndicat-centre-herault.org

www.syndicat-centre-herault.org

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

Syndicat Centre Hérault

Terre en partage · Communauté de Communes du Clermontais · Lodévois & Larzac Communauté de Communes · Vallée de l'Hérault Communauté de Communes

Imprimé sur du papier recyclé

Syndicat Centre Hérault

Mode d'emploi du compostage partagé

Pourquoi composter ?

Près de 30% de nos ordures ménagères sont compostables, soit environ 100 kg par an et par habitant.

Composter, c'est réduire sa production de déchets et faire un geste pour l'environnement !

Et composter sur un site collectif c'est aussi rencontrer ses voisins autour d'une action citoyenne, et contribuer à une vie de quartier responsable et conviviale.

1 Je demande
un bio seau

2 Je trie
mes déchets
de cuisine

3 Je vide
mon bio seau
dans le composteur

4 Je mélange
grossièrement mes déchets frais
au compost présent

5 Je recouvre totalement
mon apport de
matière sèche

Riches en carbone, elles structurent et aèrent le tas de compost, ce qui favorise la décomposition de la matière organique dans de bonnes conditions.

1 à 2 fois par an
Nous récupérons
du compost
pour nos projets de quartier

Le point de compostage partagé est :

- entretenu régulièrement par des bénévoles et le personnel de la commune
- suivi pour un bon fonctionnement par l'association « Terre en Partage »
- si vous voulez participer plus activement à la gestion du site, contactez nous au 06 46 21 64 19